

# ZONE GEOGRAPHIQUE D'INTERVENTION DE L'EMG



## EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE

### CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY

3 Quai de l'Hôpital BP 229  
89306 JOIGNY Cedex

Médecin responsable:  
Docteur I. AL HADDAD

CELLULE DE COORDINATION  
Coordinatrice : Carole DELAGE

☎ 03.86.92.33.00  
delage@ch-joigny.fr

Infirmière d'Evaluation :  
☎ 03.86.92.34.38

Secrétariat  
☎ 03.86.92.34.08/ ☎ 03.86.92.31.62

Site internet : [www.ch-joigny.com](http://www.ch-joigny.com)

## L'EQUIPE MOBILE GERIATRIQUE (EMG)

Dispositif qui permet de dispenser un avis gériatrique nécessaire à la bonne prise en charge des personnes âgées FRAGILES dans l'ensemble des services de l'établissement, mais également au sein des EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou à domicile.

L'équipe mobile de gériatrie est adossée au service de Court Séjour Gériatrique.

### QUI peut faire une demande d'intervention :

- Médecin traitant à domicile,
- Médecin traitant en EHPAD ou le médecin coordonnateur avec accord du médecin traitant,
- Médecin hospitalier si le patient est hospitalisé au Centre Hospitalier de JOIGNY.

### OU faire la demande d'intervention :

- Cellule de Coordination

### COMMENT faire la demande :

- Par téléphone : 03.86.92.33.00
- Par mail : delage@ch-joigny.fr
- Par bons consultations pour les services du Centre Hospitalier de JOIGNY

### PERMANENCE

Du lundi au vendredi  
9h-12h30 / 14h-16h

## LES MISSIONS

L'équipe mobile gériatrique a pour mission :

- l'évaluation médico-psycho-sociale/environnementale,
- L'orientation de la personne âgée dans la filière gériatrique,
- La participation à l'organisation de la sortie en s'articulant avec le médecin traitant qui est le pivot du dispositif et les infirmiers libéraux,
- Assurer une mission de formation auprès des professionnels de terrain et proposer un projet de soins en concertation avec les différents partenaires. Diffusion des connaissances et des recommandations sur les bonnes pratiques en gériatrie.

**La prise en charge par l'EMG se fait sous la responsabilité du service hospitalier ou du médecin traitant.**

### L'avis est consultatif

#### Motifs d'appel :

- ⇒ Troubles du comportement,
- ⇒ Troubles cognitifs,
- ⇒ Troubles de la mobilité,
- ⇒ Troubles de la nutrition,
- ⇒ Difficultés sociales/environnementales.
- ⇒ Autres.

#### Type d'évaluation :

- ⇒ Evaluation gériatrique,
- ⇒ Evaluation de la polymédication,
- ⇒ Evaluation de la mémoire,
- ⇒ Evaluation de l'humeur,
- ⇒ Evaluation nutritionnelle,
- ⇒ Evaluation de l'autonomie, des fonctions sensorielles,
- ⇒ Evaluation de la marche et du risque de chute,
- ⇒ Evaluation sociale et environnementale,
- ⇒ Evaluation de l'épuisement de l'aidant et accompagnement de l'entourage.

## LES DOMAINES DE COMPETENCE

### EVALUATION GERIATRIQUE :

- ⇒ Prise en charge globale et transversale des personnes âgées fragiles,
- ⇒ Evaluation pluridisciplinaire,
- ⇒ **Intervention de l'EMG sur signalement d'un médecin uniquement,**
- ⇒ **Médecin traitant : PIVOT du dispositif.**

### Après l'évaluation :

- ⇒ **EVALUE** de façon globale l'ensemble des éléments de la situation médicale, administrative et sociale en partenariat avec les autres professionnels : médecins et soignants. Cette évaluation globale permet d'adapter les réponses, de mettre en relation les professionnels (infirmières libérales, services de maintien à domicile, associations, services sociaux extérieurs...).
- ⇒ **PRECONISE** des conseils et orientations susceptibles d'apporter des réponses aux difficultés en lien avec la pathologie de la personne âgée.
- ⇒ **AIDE** pour l'obtention et le choix des aides techniques.
- ⇒ **ACCOMPAGNE** et assure le suivi du projet de soin et/ou de vie en relation avec le médecin traitant et les professionnels en guidant le patient et son entourage dans ses démarches. **ORIENTE** dans la filière gériatrique.
- ⇒ **COORDONNE** les aides et informations liées à la prise en charge sociale et environnement de la personne âgée.